

Sujet BEL session 2013 (épreuve du mardi 16 avril, 9h00-15h00))
Les Français et leur armée, 1851-1945

Proposition de corrigé sous forme de plan détaillé
Christian Bardot, professeur d'histoire en Khâgne Ulm AL, lycée Lakanal, Sceaux

Analyse du libellé

Il s'agit d'un sujet central par rapport au programme « Guerre, Etat et société en France de 1851 à 1945 ». L'institution militaire est par nature au cœur des problématiques guerrières, qu'il s'agisse de préparer un éventuel conflit, de le mener ou bien d'en dresser le bilan. Elle est à l'intersection des logiques administratives et politiques qui sous-tendent un Etat et des dynamiques sociales : l'armée doit être pensée et organisée par les politiques et les militaires en fonction des intérêts stratégiques du pays ; elle est financée par les contribuables ; elle constitue un puissant levier d'intégration par le brassage qu'elle opère et les valeurs qu'elle promeut, au premier chef le sentiment national.

La relation entre la population et l'armée est à envisager tant sur le plan symbolique qu'effectif : comment les Français se représentent-ils l'armée du pays (son rôle, ses chefs, sa valeur, etc) et quels contacts ont-ils *de facto* avec elle : y contribuent-ils par un service militaire ? si oui, combien de temps y passent-ils ? Quelle place l'armée occupe-t-elle dans la vie collective : simple outil de défense ou bien aussi instrument de maintien de l'ordre, vecteur de formation de l'opinion, de promotion sociale, de formation des manières d'être ?

Ainsi, les enjeux du sujet et les champs à envisager sont multiples :

- politiques et idéologiques. En théorie, les soldats français sont depuis la loi Jourdan de 1798 des « soldats citoyens ». Ils obéissent à une autorité dont ils sont aussi la source, en vertu du principe de souveraineté populaire. Cependant, l'armée constitue une institution spécifique, vouée à une mission - la défense des intérêts nationaux par les armes - qui implique une organisation propre, fondée sur la discipline et l'obéissance aux ordres des supérieurs. Ces règles entrent en tension avec l'esprit démocratique qui s'affirme tout au long de la période et reconnaît au citoyen une série de droits dont la liberté, avec ce qu'elle suppose de capacité critique, est la pierre angulaire. Par conséquent, comment le citoyen devenu conscrit peut-il se plier à ce type d'autorité qui contrevient aux règles régissant l'espace civique ?

- économiques : quel poids l'effort de défense que matérialise l'appareil militaire représente-t-il dans la dépense publique ?

- sociaux et même anthropologiques : quels rapports différenciés les diverses composantes de la société entretiennent-elles avec l'armée ? Celle-ci est par nature une institution coercitive, elle modèle des comportements : le séjour aux armées, qui peut être fort long à l'âge de l'entrée dans la vie adulte influence-t-il les manières d'être et de penser ? puisqu'il ne concerne que des hommes dans la France de cette époque, a-t-il plus particulièrement des effets sur l'identité masculine ?

Problématique

Dans le quasi siècle qui s'étire de 1851 à 1945, quelles sont les interactions entre armée et société ? La Cité (au sens communauté politique) supervise-t-elle l'armée ou celle-ci tend-elle à se subordonner la société ? Quels furent plus particulièrement les effets des trois conflits majeurs qui scandent le processus de totalisation de la guerre : 1870-1871, 1914-1918 et 1939-1945 ?

I Jusqu'aux années 1880, l'armée ne concerne qu'une fraction minoritaire de la société

A) ce qu'est l'armée au milieu du XIX^e siècle

1) seule une minorité de Français a affaire à la chose militaire : les cadres, officiers et sous-officiers ; les soldats engagés, dans l'armée stationnée dans l'hexagone ou dans les troupes coloniales. Les conscrits ne représentent qu'une fraction d'une classe d'âge. En vertu de la loi Soult de 1832, actualisant la loi Gouvion-Saint-Cyr de 1818, l'armée est recrutée par engagements volontaires complétés par des appels de conscrits tirés au sort parmi les jeunes gens arrivant à l'âge de 21 ans et qui ne sont pas exemptés pour des raisons médicales (déclarés inaptes au service) ou sociales (soutiens de famille, certaines professions : séminaristes, étudiants se destinant à l'enseignement) : les « bons numéros » sont exemptés de toute obligation militaire, même en cas de guerre ; les « mauvais numéros » sont soit soumis à un service actif de sept ans, soit versés directement dans la réserve sans avoir à effectuer de service actif ; il est possible de payer un remplaçant en le trouvant personnellement - le remplacement est amendé en 1855 : celui qui a tiré un mauvais numéro et veut se faire exempter verse une somme convenue non plus à un particulier mais à une caisse des Armées. Le nombre du contingent, c'est-à-dire l'ensemble des soldats appelés au service, est fixé chaque année par le Parlement. Environ un tiers de la classe (tous ceux qui arrivent à l'âge de l'appel dans l'année) fait son service en temps de paix, plus en temps de guerre.

2) le Second Empire accorde une large place à cette armée : Louis Napoléon Bonaparte s'appuie sur elle lors du coup d'Etat du Deux Décembre 1851. Celui qui devient le Prince Président prend soin d'adresser une proclamation à l'armée. Il lui fait remplir des fonctions de maintien de l'ordre : elle réprime les soulèvements républicains du Morvan et de la Provence, tire sur les passants à Paris ; elle est employée contre les grèves (par exemple à La Ricamarie près de Saint-Étienne en 1869) ou les manifestations.

3) Cette armée semi professionnelle est par ailleurs engagée dans les nombreuses guerres limitées menées sous le Second Empire : expéditions outre-mer (colonies, Mexique, Levant) et les conflits en Europe – Crimée, Italie. Elle comporte de nombreuses unités formées d'habitants des colonies (cf les zouaves engagés dans la bataille de l'Alma en Crimée).

B) les Français ont une attitude paradoxale face à l'armée

1) l'imaginaire collectif valorise la mémoire des guerres glorieuses de 1792-1815 : enthousiasme des volontaires de Valmy, Grande Armée napoléonienne qui a conquis l'Europe

2) mais le corps social refuse la conscription universelle en temps de paix comme l'illustre l'échec de la réforme voulue par Napoléon III en 1867, aux lendemains de la victoire prussienne de Sadowa qui soulignait la valeur d'une armée de conscription. Alors que l'Empereur voulait généraliser « l'impôt du sang », la loi Niel, adoptée en 1868, maintient le tirage au sort : une partie des mauvais numéros fait un service actif de 5 ans suivis de 4 ans de réserve, une autre fraction fait 5 mois de service actif puis 9 ans de réserve ; elle n'exempte plus totalement les bons numéros qui sont versés pour 5 ans dans une Garde mobile destinée à servir à l'intérieur mais peuvent être affectés dans l'armée active en cas de guerre - ils sont soumis à 15 jours d'entraînement par an et le remplacement y est interdit. Bien que d'ampleur modeste, la loi est critiquée de tous bords et sa mise en œuvre est difficile

3) la défaite de Sedan vient sanctionner les insuffisances de cette armée sur tous les plans : effectifs trop réduits, commandement médiocre, faible recours aux techniques modernes (chemins de fer, télégraphe...). Le Gouvernement de la Défense nationale animé par Gambetta ne parvient pas à constituer une armée efficace après septembre 1870 et les Français se déchirent sur ce que doit faire leur armée : accepter la défaite ou poursuivre la guerre. L'épisode de la Commune, de mars à mai 1871, voit s'affronter ces attitudes antagonistes, sur fond de conceptions opposées du lien qui doit exister entre le citoyen et son armée: les insurgés parisiens incarnent un type de citoyen soldat qui renoue avec la tradition sans culotte de 1792, liant la défense de la patrie à celle de la révolution – même si l'objectif est ici la révolution sociale et non pas seulement la République ; l'armée versaillaise qui obéit

au gouvernement Thiers les réprime au nom de la légalité qu'incarne l'assemblée conservatrice issue des élections de février 1871 et dominée par une majorité qui veut l'arrêt des combats.

C) après 1871, l'idée de Revanche donne une grande place à l'armée dans la vie collective

1) les élites veulent « refaire la France » en s'appuyant sur l'armée présentée comme un modèle pour une société jugée responsable des catastrophes de « l'année terrible », Sedan et la Commune.

2) la majorité conservatrice, sous Thiers puis sous Mac-Mahon (chef d'armée devenu premier président de la Troisième République), étend la conscription sans l'universaliser. En 1872, la loi Thiers (« chef du pouvoir exécutif de la République ») supprime l'inégalité devant la conscription en annulant le remplacement mais maintient une inégalité dans les conditions du service. Les catégories antérieures d'exemptés sont maintenues ainsi que le tirage au sort : les mauvais numéros font 5 ans de service actif, les bons un an ou 6 mois s'ils ont reçu une instruction militaire préalable. Les futures élites peuvent aussi échapper au tirage au sort en s'engageant au préalable pour un service militaire de un an : le baccalauréat est exigé ainsi que le versement à l'Etat de frais d'équipement élevés. Tous les jeunes gens sont après leur service versés dans la réserve pour 4 ans (on effectue deux périodes de manœuvres de 28 jours chacune) puis dans la territoriale pour 5 ans, et enfin dans la réserve de la territoriale pendant 6 ans. Les obligations deviennent cependant identiques pour tous en cas de guerre. Avec cette loi, la moitié d'une classe d'âge accomplit un service militaire.

3) l'effort militaire est tout à fait conséquent : fondation de l'école militaire supérieure en 1876 (devenue ensuite école supérieure de guerre ou école de guerre) pour former les officiers d'état major ; fortification de la frontière de l'Est sous l'impulsion du général Séré de Rivières (système défensif de la Meuse au Jura : 166 forts principaux complétés par des ouvrages secondaires, le tout articulé sur Verdun ; on renforce aussi les systèmes de défense de Paris). Les travaux débutent en 1874 et durent dix ans pour un coût total de 6 milliards de francs : c'est plus que l'indemnité versée à l'empire allemand en vertu du traité de Francfort, c'est « le plus colossal effort de construction militaire entrepris depuis Vauban » (Jean-Charles Jauffret).

II Des années 1880 à 1918, les Français identifient armée, République et Nation

A) la conscription devient universelle, ce qui entraîne de profonds effets sociaux

1) de 1889 à 1905, le service militaire s'impose à tous les jeunes gens

Les républicains veulent une nation en armes (Gambetta en 1871 ; les bataillons scolaires de Paul Bert). Ils étendent le service militaire en deux temps :

-1889 : loi Freycinet (ministre de la Guerre : le premier dans la période qui ne soit pas un militaire). Durée du service actif réduite à 3 ans pour les mauvais numéros ; le régime de 1872 est maintenu pour les bons numéros (environ les 2/5^{ème} des conscrits) ; le volontariat d'un an est supprimé, les dispensés de 1872 accomplissent une année, y compris les futurs ecclésiastiques (préparée par Boulanger, de sensibilité radicale donc anticléricale, la loi est surnommée « les curés sac au dos »). En revanche bacheliers et étudiants ne font que 10 mois de service. Avec cette loi, les deux tiers d'une classe d'âge passent par la caserne.

-1905 : loi préparée par le général André, ministre de la Guerre dans le gouvernement radical d'Emile Combes : réduit le service à 2 ans mais rend cette durée uniforme pour tous les conscrits reconnus aptes au service : le tirage au sort est supprimé ainsi que les réductions de service prévues par la loi de 1889 - mais on élargit la possibilité d'obtenir un sursis d'incorporation pour études. Sept jeunes gens sur dix effectuent dorénavant leur service militaire.

2) l'armée devient un vecteur d'unification de la société : dans les casernes, diffusion de la culture urbaine et du français ; brassage de catégories diverses ; ascension sociale possible par les cours d'alphabétisation, la promotion interne aux grades de sous-officiers et d'officiers ; L'armée est très présente dans la vie de tout un chacun : les soldats sont nombreux, présents en uniforme dans la rue ; défilé militaire le 14 juillet ; popularité de Boulanger, « le général Revanche » en 1886-89 ; un Courteline, les chansonniers l'évoquent souvent, sur des modes divers ; l'enseignement exalte l'armée : grande place des héros militaires dans l'histoire enseignée à l'école primaire (une histoire batailles a-t-on pu dire).

3) le service militaire contribue à forger une identité masculine, avec ses codes et ses rites (travaux d'Odile Roynette) : la « classe » est un élément qui structure l'identité masculine, le service marque l'entrée dans l'âge adulte ; les contraintes et les souffrances doivent être affrontées et surmontées pour devenir pleinement un « homme ».

B) les débats autour de l'armée restent vifs cependant

1) les nationalistes ou des conservateurs voient dans l'armée une « arche sainte » que devrait imiter la société civile tandis que leurs adversaires entendent « républicaniser » la vie militaire. Après la crise boulangiste puis surtout l'affaire Dreyfus, le pouvoir civil se méfie des cadres militaires (dans une France devenue républicaine, beaucoup d'officiers sont nobles, catholiques et monarchistes : la carrière des armes est un moyen de servir l'Etat sans se compromettre avec le régime), voudrait les « républicaniser » (cf le général André et « l'affaire des fiches »). Il exige d'elle qu'elle reste « la grande Muette » : le débat politique n'est pas permis au sein des casernes, les soldats ne peuvent voter.

2) le mouvement ouvrier est volontiers pacifiste et antimilitariste : la CGT anarcho-syndicaliste dénonce une armée briseuse de grèves (cf à Fourmies en 1891 ou en 1907 contre les viticulteurs du Languedoc) ; la majorité de la SFIO de Jean Jaurès veut une « armée nouvelle » fondée sur des réservistes maintenus dans la vie civile – à gauche, la crainte d'un coup d'Etat que favoriserait une armée encasernée est une constante depuis le coup d'Etat de 1851 venu réactiver une peur née du Dix-huit Brumaire (le coup d'Etat contre le Directoire de Napoléon Bonaparte en novembre 1799). Mais elle intègre aussi une frange antimilitariste menée par Gustave Hervé.

3) à partir des crises marocaines de 1905 puis 1911, le thème de l'armée redevient central dans la vie collective : vie et valeurs militaires glorifiées par « les jeunes gens d'aujourd'hui » selon Agathon ou Ernest Psichari ; loi des 3 ans en 1913 : le service actif repasse à 3 ans pour tous les conscrits qu'on appelle désormais à l'âge de 20 ans (plus 7 ans dans la réserve et 11 ans dans la territoriale). La loi a suscité de longs et vifs débats au Parlement et dans le pays.

C) la Grande Guerre voit l'exaltation d'une armée confondue avec le pays

1) les armées ont happé au total 8,7 millions d'hommes, marins et soldats, âgés de 20 à 48 ans, auxquels se joignent 230 000 volontaire : le contingent des classes qui correspondent aux trois premières années de guerre dépasse 90 % de chacune ; les commissions de révision (médecins et militaires) réexaminent les dossiers des jeunes gens déclarés exemptés ou « inaptés au service » et annulent le jugement pour 60 % d'entre eux ; on incorpore les classes par anticipation à la fin du conflit – on appelle par exemple dès 1918 les jeunes gens nés en 1899. Les autorités font également appel à des centaines de milliers de soldats originaires des colonies : spahis marocains, tirailleurs sénégalais, soldats indochinois, etc

2) les soldats « consentent » globalement à une guerre conçue comme la défense d'un pays « soldat de l'idéal ». La thèse de Jean-Jacques Becker, *1914 : Comment les Français sont entrés dans la guerre*, a souligné la « résolution patriotique » des conscrits : ils ne partent pas « la fleur au fusil » comme on l'a longtemps dit mais inspirés par le sentiment d'un devoir à accomplir dans la mesure où le pays est attaqué : moins de 1 % d'insoumis et de déserteurs, là

où en attendait plus de 13%. Mais avec des nuances : évoquer le débat entre historiens de l'Historial de Péronne et ceux de « l'école de Montpellier ». Ne pas négliger la pression des contraintes. Souligner que les thèses sont moins contradictoires qu'il n'y paraît : les soldats ont « tenu » par un mélange de contraintes, de patriotisme et de haine de l'ennemi, de sens immédiat de la solidarité entre camarades de combat (au sein des « groupes primaires » de combattants), de volonté de protéger leurs proches.

3) toute la vie collective est réorganisée en fonction de cette énorme armée : économie de guerre, rationnement à l'arrière, « bourrage de crâne » exaltant « le poilu » ; publications, jouets pour enfants encensant les vertus militaires (Olivier Faron) ; efforts pour mieux soigner les blessés (travaux de Sophie Delaporte). Interactions complexes entre les membres de cette armée (le front) et les Français de l'arrière (« l'autre front ») : mélange d'incompréhension et de liens maintenus, par la correspondance, les permissions. Même sous l'uniforme, l'identité de citoyen du soldat mobilisé ne s'évanouit pas (André Loez) : les « poilus » lisent la presse pour se tenir informés de la vie du pays, s'adressent à leurs députés, revendiquent des droits – on le voit lors des mutineries de 1917.

III De 1918 à 1945, dans une « France malade de la guerre » (Maurice Agulhon), la relation entre la société, l'Etat et l'armée devient incertaine

A) Après la terrible saignée, les Français aspirent à percevoir les « dividendes de la paix »

1) l'armée de masse a payé un lourd tribut à la victoire : les pertes (tués, blessés dont les mutilés) ; les « cercles de deuil » rassemblent peu ou prou la totalité des Français (Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau).

2) l'ancien combattant devient une figure centrale de la vie collective : ils sont 6,5 millions, soit un électeur sur deux, se regroupent dans des centaines d'associations spécialisées ou à vocation générale, investissent la vie politique : élection lors des législatives de 1919 de la Chambre « bleu horizon » qui comprend de nombreux anciens combattants. La société et l'Etat célèbrent le culte de la « génération du feu » : 35 000 monuments aux morts, au cœur du paysage quotidien, liturgie funéraire (11 novembre ; tombe du soldat inconnu). Leurs associations, fort influentes, sont pacifistes et non militaristes (études d'Antoine Prost sur les anciens combattants). Le soldat vénéré est le soldat mort ou l'ancien combattant plus que le soldat en activité.

3) le pacifisme viscéral des anciens combattants est en phase avec une attitude générale

- au sommet de l'Etat : la politique étrangère inspirée par le briandisme à partir de 1924, la ligne Maginot, la réduction des dépenses militaires

- dans la société où l'antimilitarisme renaît, avec des déclinaisons variées : militant (la SFIC), satirique (*le Canard enchaîné*), littéraire (*Le Grand troupeau* de Giono en 1931, Céline et son *Voyage au bout de la nuit* en 1932, *La Guerre de Troie n'aura pas lieu*, de Giraudoux, en 1935 ...), artistique (cf en 1937 le film de Jean Renoir, *La Grande Illusion* montre, à travers la vie dans un camp allemand de prisonniers français de la Grande Guerre que les solidarités de classe l'emportent sur les sentiments nationaux : l'officier français a plus d'affinités avec son homologue allemand qu'avec les soldats placés sous ses ordres)

B) l'institution militaire perd de son prestige

1) dans la société et l'imaginaire collectif, elle est moins centrale qu'avant 1914 : lois réduisant la durée du service à 18 mois (1923) puis à un an (1928) ; durant les « années folles » vécues par la jeunesse dorée, priorité est donnée à l'épanouissement personnel

2) au niveau des autorités

- l'armée française passe pour être la plus puissante d'Europe mais elle se sclérose : l'Etat Major s'en tient à des conceptions défensives ; ceux qui veulent les faire évoluer ne sont pas

écoutés (cf l'échec du colonel de Gaulle et de son projet d'armée mécanisée servie par des soldats de métier : *Vers l'armée de métier*, en 1934).

- dans l'action gouvernementale, priorité est donnée aux aspects économiques et sociaux : le rétablissement du franc sous Poincaré ; la réduction des dépenses budgétaires au début des années 1930 ; sous le Front Populaire, il y a un paradoxe : les mesures sociales sont mises en avant mais on a un réel effort de défense nationale à partir de 1936 tout en conservant cependant la doctrine défensive : dans ces conditions, l'armée est de fait hors d'état de servir la diplomatie d'alliances de revers appuyée sur la Petite Entente et la Pologne - Jean-Baptiste Duroselle a souligné que ce découplage entre une diplomatie qui supposerait une armée capable d'agir hors du territoire et la stratégie militaire défensive était largement à l'origine de l'incapacité des gouvernants français à répondre aux remises en cause du traité de Versailles par Hitler à partir de 1935.

3) en 1939-1940, l'entrée en guerre vient sanctionner ces évolutions

- si, en septembre 1939, les opérations de mobilisation ne révèlent pas de défaillance du sentiment national, la « drôle de guerre » démoralise la troupe, érodant le sentiment de la nécessité de la guerre

- en juin 1940 l'effondrement brutal de leur armée après le « deuxième Sedan » stupéfie les Français (et les observateurs étrangers) ce qui entraîne exode des civils, nombre très élevé de prisonniers de guerre, chute de la République, recours au « sauveur » - Pétain, « le vainqueur de Verdun », est soutenu par les chefs militaires qui veulent imputer la défaite à la société et à la République et non à l'armée. Celle-ci a de fait échappé au contrôle du pouvoir civil.

C) la Seconde Guerre mondiale entraîne de profonds remaniements

1) dans le cadre du régime de Vichy l'armée est réduite par l'armistice de Rethondes à 100 000 hommes (avec interdiction du service militaire), la flotte de guerre est neutralisée. Cette armée est le laboratoire de la « révolution nationale » davantage qu'un instrument de combat : elle n'affronte du reste que les Gaullistes (à Dakar en 1940, en Syrie en 1941) et les Anglo-Américains, à l'occasion de leur débarquement en Afrique du Nord en novembre 1942

2) du côté des Résistants, on a des formes d'armées dissidentes. Les résistants sont des citoyens qui s'engagent pour la patrie et/ou la liberté (leur nombre est évalué à 260 000 en 1944).

- dans son appel du 18 juin, le général de Gaulle estime que la débâcle résultant de causes militaires, il faut reconstruire une armée pour « remettre la France dans la guerre ». Les volontaires qui s'engagent dans la France Libre deviennent soldats mais dans une armée où les notions d'obéissance et de discipline ont un sens nouveau par rapport aux traditions militaires.

- les résistants de l'intérieur forment, eux, une « armée des ombres », pour reprendre le titre du roman de Joseph Kessel (publié en Angleterre en 1943, en hommage aux résistants, par le co-auteur, avec Maurice Druon du *Chant des partisans*, le livre devint célèbre par l'adaptation cinématographique qu'en fit Jean-Pierre Melville en 1969). Elle est composée de « soldats sans uniforme » qui se considèrent comme des citoyens et non comme des soldats – au demeurant seule une minorité prend les armes, dans les maquis ou lors des attentats contre les Allemands ou les collaborateurs ; la plupart appartiennent à des mouvements ou à des réseaux qui organisent des exfiltrations vers la zone libre ou l'étranger de Juifs, d'aviateurs anglais ou américains tombés en France, des sabotages, la distribution de tracts, la collecte d'informations mises à disposition des Alliés, etc.

3) en revanche, c'est bien une armée nouvelle qui se met en place en 1944-45, amalgamant des résistants de l'intérieur et de la France libre aux unités formées en Afrique du Nord après 1942 à partir des cadres de l'armée de Vichy et de nombreux « indigènes ». Elle participe aux combats de la Libération, elle est fêtée par les Français et associée à la victoire des Alliés.

Mais à peine celle-ci est-elle obtenue que cette armée renaissante est confrontée à la question coloniale : le 8 mai 1945, elle est chargée de réprimer les manifestations de Sétif et de Guelma en Algérie ; en septembre, elle devra réinstaller l'autorité française au Vietnam. L'outil militaire passe sans transition de la guerre contre l'Axe aux prémices des guerres de décolonisation.

Pour approfondir : quelques titres parmi une bibliographie fournie

- Rémy Casals et André Loez, *14-18, Vivre et mourir dans les tranchées*, Tallandier, coll. Texto, 2012.
- Annie Crépin, *Histoire de la conscription*, Gallimard, Folio Histoire, 2009
- Jean Doise et Maurice Vaïsse, *Diplomatie et outil militaire, 1871-1991*, Seuil, coll. Points Histoire, 1992
- Odile Roynette, « Bons pour le service ». *L'expérience de la caserne à la fin du XIX^e siècle*, Belin, 2000